



GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne

Fiche de poste Responsable Administratif, Financier et Juridique

Poste de catégorie A ou A+ ouvert en priorité aux personnels titulaires de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale (par voie de détachement sur contrat ou mise à disposition).

Lieu de travail : Leuglay (21).

Cette localisation est susceptible d'être modifiée pendant la durée du contrat, compte tenu de la procédure en cours pour le choix du siège du futur établissement public et de la date de mise à disposition des locaux.

Le poste est à pourvoir à compter de juillet 2019.

La durée du contrat est de 3 ans.

Contexte

La création du 11^e Parc national français est programmée en 2019. Pour conduire ce travail, un groupement d'intérêt public a été institué en 2009. Dénommé « GIP de préfiguration du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne », il est chargé d'élaborer le dossier de création du Parc national français et de préparer la création de l'établissement public qui le remplacera à l'échéance de juillet 2020.

Le GIP est une personne morale de droit public dotée d'une structure de fonctionnement légère et de règles de gestion souples. Il est doté d'une Assemblée générale et d'un Conseil d'administration rassemblant les différents acteurs du projet (État et ses services, collectivités locales, acteurs du territoire). Deux conseils consultatifs, l'un à vocation scientifique, l'autre à vocation économique, social et culturel, accompagnent les travaux des instances.

Ce nouveau Parc national s'inscrit dans la communauté des 10 Parcs nationaux existants. Situé à la fois en Bourgogne et en Champagne, ce sera le premier Parc national dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. Les forêts couvrent 53 % de la superficie du Parc national.

Le Parc national s'étend sur 127 communes (71 en Côte d'Or et 56 en Haute-Marne soit 241 089 ha). Elles constituent « l'aire optimale d'adhésion » du futur Parc national. A l'issue d'un processus d'adhésion des communes au projet de territoire du Parc national (la charte), sera dessinée « l'aire d'adhésion ». Elle constitue le territoire d'application de la charte. Le cœur du Parc national a été délimité au sein de ce périmètre. Il couvre environ 56 600 hectares répartis dans 60 communes (31 en Côte d'Or et 29 en Haute-Marne). 28 000 habitants sont concernés par la création du Parc national.

Définition du poste

Le Groupement d'Intérêt Public est chargé de finaliser la création du Parc national et de structurer la création de l'établissement public du Parc national (EPPN). Une fois l'EPPN créé, le GIP sera dissout après transfert des actifs et des passifs à l'EPPN. Cette dissolution est prévue à l'été 2020. A la dissolution du GIP, les contrats en cours seront repris par l'EPPN jusqu'à leur terme.

L'effectif du groupement est actuellement de 9 agents fonctionnaires et contractuels. Son budget global pour l'année 2019 s'élève à 718 000 €. A terme, l'effectif prévisionnel de l'EPPN est de 45 personnes maximum intégrant une mutualisation avec des établissements publics déjà présents dans le Parc national (Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Agence française pour la biodiversité). Son budget prévisionnel sera d'environ 3 millions d'€ par an.

Dans le cadre de la stratégie définie par le Conseil d'Administration du GIP, sous l'autorité du Directeur, le titulaire du poste assure la mission de Responsable Administratif, Financier et Juridique. Il pilote l'administration générale du GIP.

Le (la) Responsable Administratif, Financier et Juridique participe aux différents projets et réflexions stratégiques du GIP.

Dans la perspective de la création de l'établissement public, le (la) Responsable Administratif, Financier et Juridique est chargé(e) de la structuration des procédures et des outils nécessaires à ses fonctionnements administratif et financier. Auprès du Directeur du GIP, il (elle) est responsable des suivis budgétaire, financier et statutaire, des ressources humaines, des paies et des procédures d'achat.

Pour la conduite de ses missions, le (la) Responsable Administratif, Financier et Juridique travaille en lien avec le groupe de travail « Administration générale » des secrétaires généraux des Parcs nationaux, l'Agence française pour la biodiversité et la Direction de l'eau et de la biodiversité (Bureau des espaces protégés) du Ministère de la transition écologique et solidaire.

Au sein du futur EPPN, le (la) Responsable Administratif, Financier et Juridique participera au Comité de Direction. Ses missions seront organisées selon une double logique. Il (elle) rassemble et garantit le pilotage des fonctions support essentielles au bon fonctionnement de l'établissement. Ces fonctions support sont mises en œuvre directement ou en s'appuyant sur des services communs mutualisés et conventionnés avec d'autres opérateurs, dans un cadre sécurisé conservant au Parc national le rôle décisionnaire et de pilotage. Ces fonctions s'articulent autour de 5 axes :

- vie statutaire de l'établissement ;
- services communs mutualisés ;
- ressources humaines et dialogue social ;
- gestion budgétaire et comptable, contrôle de gestion ;
- logistique, moyens généraux et moyens immobiliers/domaniaux.

Le (la) Responsable Administratif, Financier et Juridique est chargé(e) pourra par ailleurs être associé à toute question juridique ou d'ordre contentieux. Il (elle) participera également aux réponses à communiquer aux instances de contrôle (URSSAF, Cour des Comptes, IG...).

Profil recherché

Compétences techniques

- bonne connaissance des institutions et des procédures publiques,
- bonne connaissance des règles budgétaires applicables aux opérateurs de l'État et de la comptabilité publique,
- bonne connaissance des règles et des procédures d'achat public,
- bonne connaissance des statuts de la fonction publique, des dispositions relatives aux agents publics contractuels, et des règles de gestion des personnels ;

Compétences organisationnelles

- méthode, organisation, rigueur ;
- capacité à travailler en équipe ;
- capacité à animer une équipe et à conduire des projets.

Compétences relationnelles

- disponibilité, qualité d'écoute et discrétion ;
- esprit d'initiative, forte réactivité.

Le (la) Responsable Administratif, Financier et Juridique sera appelé(e) à se déplacer dans le cadre de ses fonctions dans les départements et régions limitrophes ainsi que dans le territoire national.

Permis de conduire B indispensable.

Comment se porter candidat ?

Les candidatures sont à envoyer avant **le 13 mai 2019**. Le dossier de candidature est composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. Il est à adresser par :

- mail : herve.parmentier@gipecb-parcnational.fr
- par courrier : Monsieur le Directeur
GIP de préfiguration du Parc national
4 ruelle du monument
21290 LEUGLAY

Modalité de sélection

La sélection des candidats se fera sur dossier et par entretien avec un jury. Cet entretien se déroulera au siège du GIP au cours de la semaine 21 ou 23.

Informations complémentaires

Pour tous renseignements, contacter le Directeur du GIP, Hervé Parmentier :

- Tel : 03 80 93 19 92 ou au 06 16 33 91 91.
- Courriel : herve.parmentier@gipecb-parcnational.fr